

Auguste Renoir (1841-1919)



Ce dessin est préparatoire pour le personnage central de la peinture et du bas relief **Le Jugement de Paris** conservés respectivement au Musée d'Art de Hiroshima au Japon et au Musée d'Orsay à Paris.



Le Jugement de Pâris est un tableau réalisé par le peintre français Auguste Renoir vers 1913-1914. D'un format horizontal, cette huile sur toile est une peinture mythologique qui représente le jugement de Pâris devant un paysage arboré où l'on distingue un temple grec dans le lointain. Elle figure Pâris accroupi à l'instant où, sous les yeux de Mercure, il tend la pomme de la Discorde à Vénus, laquelle est aussi nue que les deux autres déesses dont il a évalué la beauté.



Auguste Renoir
Jugement de Pâris
1914
haut-relief en plâtre patiné
H. 76,2 ; L. 94,5 ; P. 10 cm
Exposé au Musée d'Orsay à Paris



Nous pouvons rapprocher notre dessin du grand dessin de 1908 conservé au Musée d'Orsay ainsi que d'un autre dessin du même motif et de même technique conservé au Phillips Memorial Gallery (Washington, États-Unis)

Renoir développe ce thème en référence à l'oeuvre de Raphaël dont la gravure de Marcantonio Raimondi a assuré le succès. On sait par Ambroise Vollard que Renoir fit poser Gabrielle, sa gouvernante, comme modèle pour Venus, le sujet central de l'oeuvre.